

Code stage F9 AUTISME et loisirs



Dans le développement neurotypique le jeu est un formidable moyen pour l'enfant de développer ses capacités cognitives et relationnelles. L'utilisation particulière des jouets, la communication limitée et la compréhension sociale réduite dans les activités de jeux, sont dès le début, des fonctions très touchées dans l'autisme et font partie des signes d'alerte. Néanmoins, dès le plus jeune âge, il est possible d'apprendre à l'enfant des activités de jeux qui favorisent à la fois son épanouissement, ses compétences, son autonomie et qui améliorent la qualité de vie de la famille, des frères et sœurs. Ce domaine est également très important dans les établissements pour adultes (FAM, MAS, etc..) où les résidents ne sont pas assez impliqués dans des activités encadrées faute d'accompagnants : savoir s'occuper seul dans les temps libres, avoir des activités de loisirs, seul ou en groupe, participe à l'épanouissement des adultes autistes.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de développer les évaluations informelles dans le domaine des loisirs, de sélectionner les priorités pour les activités à proposer aux personnes autistes en fonction des résultats de l'évaluation, de l'âge et de leurs goûts et intérêts.

Programme :

Jour 1 – 7 heures

- Introduction théorique
- Les Loisirs : définition et importance
- Les difficultés des personnes avec autisme
- Comment développer les loisirs chez les personnes autistes ?
- Evaluation du fonctionnement général
- Evaluation de la communication
- Evaluation des intérêts
- Evaluation du niveau cognitif du jeu
- Evaluation du niveau social du jeu

Jour 2 – 7 heures

- Comment choisir une activité de loisir ? (Introduction à la valorisation des rôles sociaux)
- Comment apprendre une activité de loisir ?
- Structuration
- Analyse de tâche
- Adaptation du matériel
- Analyse de situations concrètes : analyse des évaluations, élaboration d'un programme, description détaillée des activités et des procédures d'enseignement
- Descriptions précises et concrètes d'activités adaptées

Infos :

Accès : Formation d'approfondissement. Prérequis stage F1, F2 ou F24
Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils
Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit
Durée : 14 heures réparties sur 2 jours
Lieu : PARIS
Dates : 23 et 24 mars 2020 | 4 et 5 juin 2020 | 7 et 8 octobre 2020

Animateur : Ginette BERNIER, Consultante clinique en Autisme (Canada)
 B.A. Psy. D.E.S.S. Autisme

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :
 Professionnel : 288 euros
 Prof. libérale : 228 euros
 AVS / AESH : 130 euros (justificatif obligatoire)
 Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 090 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :

14 heures

- Environnement humain et matériel adapté à l'autisme
- Communication
- Stratégies d'enseignements
- Evaluations formelles et informelles